

*Question présentée par le député :*

*M. Stéphane Florey*

*Date de dépôt : 10 mars 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Nouveau centre pour requérants d'asile mineurs non accompagnés à Vernier**

La commune de Vernier cumule de nombreux facteurs de précarité globale et ses habitants cohabitent avec diverses installations présentant des risques et des nuisances, comme les citernes d'hydrocarbures ou la station d'épuration des eaux usées d'Aïre, l'une des plus importantes du pays. La commune de Vernier accueille aussi de nombreuses personnes relevant de l'asile sur divers sites, notamment au centre d'hébergement des Tattes et dans le futur centre pour requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) d'Aïre, en plein cœur d'une zone villas et à 40 mètres d'une école primaire.

Tout récemment, les autorités de la commune de Vernier ont appris fortuitement que l'Hospice général envisageait d'implanter à nouveau sur leur commune un nouveau centre pour RMNA au chemin des Myosotis, qui viendrait non pas remplacer le projet d'Aïre, mais s'y ajouter.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Quelle est la genèse de ce nouveau projet d'implantation d'un centre RMNA à Vernier ?***
- 2) *A quel stade de la procédure se trouve ce projet d'implantation (enquête préliminaire, enquête publique, dépôt des autorisations) ?***
- 3) *Combien de mineurs est-il prévu d'héberger dans ce centre ?***
- 4) *Pourquoi l'Hospice général n'a-t-il pas consulté la commune ?***
- 5) *Pourquoi Vernier concentre-t-elle autant de projets de centres pour RMNA ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.